

170 mandataires n'ont pas déclaré leurs mandats et/ou patrimoine en 2017

■ Pascale Peraïta, ex-présidente du CPAS de Bruxelles, est épinglée.

Cent-septante mandataires des trois Régions du pays ont omis de déposer leurs déclarations reprenant leurs mandats, fonctions ou professions, ou leur patrimoine à la Cour des comptes, comme prévu par la loi, a affirmé le site Cumuleo, qui affiche les mandats exercés en cumul par les mandataires politiques en Belgique.

La Cour des comptes a publié au "Moniteur belge" la nouvelle liste des mandats, fonctions et professions exercés par les mandataires politiques et les hauts fonctionnaires. Cumuleo a commencé à intégrer ces données portant sur un total de 668 511 mandats dans sa base de données.

L'analyse révèle 145 infractions aux déclarations de mandats exercés durant tout ou partie de l'année 2017 (soit 21 de plus que l'an dernier) et 72 infractions aux déclarations de patrimoine (soit 24 de plus par

rapport à l'année dernière).

"Au total, ce sont 170 mandataires différents qui ont omis de déposer leurs déclarations à la Cour des comptes (dont l'ex-présidente du CPAS de la Ville de Bruxelles, Pascale Peraïta, licenciée l'an dernier dans le cadre de l'affaire du Samusocial)", affirme Cumuleo, qui a mené cette étude en collaboration avec un étudiant en sciences politiques à l'UCL, Edouard Francq.

C'est la province d'Anvers qui enregistre le plus de mandataires en défaut, avec trente personnes concernées, devant la Flandre-Orientale (29 mandataires en défaut), le Brabant flamand (27), la Flandre-Occidentale (24), Liège (14), le Limbourg (douze), le Hainaut (onze), Namur (huit), tout comme la Région de Bruxelles-Capitale, le Brabant wallon (cinq), et le Luxembourg (deux seulement).

Une Open Vld dix fois en défaut

Selon Cumuleo, le top cinq des mandataires en infraction par rapport aux règles de transparence (liste de mandats) est emmené par une conseillère communale Open Vld de Lebbeke, Marleen Van Driessche, qui se trouve dix fois en défaut. Elle est suivie par un conseiller communal d'Oosterzele, Filip Vermeiren

(CD&V).

Le premier francophone de ce classement est cinquième. C'est le défunt président du CPAS de Quévy, Patrick Castiau (PS), décédé en juin dernier.

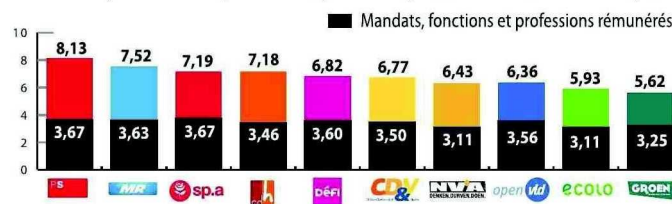
Si les francophones cumulent plus de mandats que les néerlandophones (en moyenne 7,56 contre 6,66), une analyse plus poussée montre que la différence provient essentiellement du nombre de mandats non rémunérés (quatre du côté francophone contre 3,14 en Flandre).

Au niveau des mandats rémunérés, il n'y a toutefois pas de différence significative entre Nord et Sud du pays. (Belga)

L'analyse révèle 145 infractions aux déclarations de mandats exercés durant tout ou partie de l'année 2017.

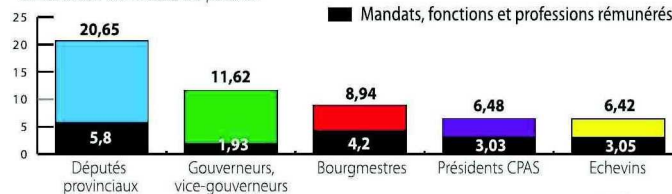
DANS QUELS PARTIS CUMULE-T-ON LE PLUS ?

Nombre moyen de mandats, fonctions et professions par mandataire en fonction du parti



A QUEL NIVEAU LOCAL CUMULE-T-ON LE PLUS ?

Nombre moyen de mandats, fonctions et professions par mandataire en fonction du niveau de pouvoir



Source: Cumuleo

IPM Graphics